

Liberté - Egalité - Fraternité
Arrêté du Président**N°2026-240**

MB/VM/CG

OBJET : Examen professionnel d'accès, par voie d'avancement de grade, au grade d'animateur principal de 1^{re} classe - session 2026 – **Liste des admis à concourir**

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment le Livre III, Titre II, Chapitres 1^{er} à V, et ses articles L.132-10, L.522-1, L.522-23 à L.522-31, L.523-1, L.523-3 à L.523-6,

Vu le décret n°2011-558 du 20 mai 2011 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu le décret n°2011-562 du 20 mai 2011, fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu au III de l'article 16 du décret n°2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu ensemble les arrêtés n° 2026-39 et n° 2026-40 du 4 février 2026, donnant délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale, et à Madame Martine BARBEROUX, directrice des concours,

Vu l'arrêté n°2026-12 du 8 janvier 2026 portant ouverture de la session 2026 de l'examen professionnel d'accès, par voie d'avancement de grade, au grade d'animateur principal de 1^{re} classe,

Vu la convention générale établie entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

Considérant que 105 candidats ont validé leur préinscription avant le 23 avril 2026 délai de rigueur,

Considérant que 29 candidats ne remplissaient pas les conditions pour concourir ou ont annulé leur inscription,

ARRETE

Article 1 : La liste des candidats admis à concourir à la session 2026 de l'examen professionnel d'accès, par voie d'avancement de grade, au grade d'animateur principal de 1^{re} classe, conformément à l'état annexé au présent acte, est arrêtée à soixante-seize (76) inscrits.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le préfet de Seine-Saint-Denis.

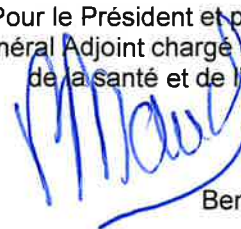
Publié par affichage électronique sur
le site du CIG petite couronne
www.cig929394.fr

Le 10/09/2026



Fait à Pantin, le 27 août 2026

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint chargé des concours,
de la santé et de l'action sociale



Benoît HAUDIER

**Annexe à l'arrêté n° 2026-240 du 27 août 2026
portant liste des admis à concourir à la session 2026
de l'examen professionnel d'animateur principal de 1^{ère} classe
par voie d'avancement de grade**

ABELIN Philippe
AÏCH Roza
AMRI Sabrina
ARBAG Nezahat
ARHAN Christelle
ATTAL Cecile
AVRIL Coralie
BALLEUX Christine
BELABES Karim
BELLAZAAR Leïla
BENABDELMOUMENE Reda
BENTHE Jules
BIBRAC Benedicte
BIKKA Harry
BISSON Kevin
BOISSEAU Valérie
BONNOT Nadine
BOUSSALEM Leïla
BRANCARD Marie-Paule
BUCHLE Nathalie
CASTRO Sofia
CREN Nechka
DALISSIER Benedicte
DEFURNE Nicolas
DERNI Maria
DICK Corine
DOS SANTOS Isabelle
DUPRILLOT Romain
DUPUIS Stéphanie
EL HADDAD Tiffany
EL KHTABI Saadya
ELATRE Astride
EMERY Sebastien
FEDERSPIEL Elodie
FELLAH Hamza
FRED Prudence
GAILLARD Audrey
GESTEL Annabelle
GOLFIER Bruno

GOMES Delphine
GONULTAS Medine
GUISELIN Christophe
HABAS Halima
HAMDI Karima
KRIM Nadjib
LADDI Abdelhamed
LAHIANI Nadia
LAVERGNE Clément
LE GALL Christelle
LEGRAND Patrice
LEMAITRE Caroline
LEMOUCHI Radia
LIMÉ Pascal
LOCUSSOL Thibault
LOZAC'H Frédérique
LY Amadou
MALLOUK Morad
MARTINS DA SILVA Emeline
MECHLING Emmanuel
OLIVEIRA Cedric
OUAHIBI Rkia
OUHACHI Naima
REBINDAINE Gwendoline
RENAUD Bruno
ROBERT Céline
SAADAoui Myriam
SADKI Fatima
SAINT-PIERRE Catherine
SEUVRE Adélaïde
SOUNY Yann
TARDIF Amandine
TOUNSI Samira
TREMBLAIS Nadège
UYTTERSprot Alexi
VIAL-BOTHOREL Florian
VILLETTE Charlene

Arrête la présente liste à **soixante-seize (76)** candidats admis à concourir.

Publié par affichage électronique
sur le site du CIG petite couronne
www.cig929394.fr

Le 10/09/2026

Fait à Pantin, le 27 août 2026

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint chargé des concours,
de la santé et de l'action sociale



Benoît HAUDIER